

Conseil Communautaire

Communauté de Communes
Des Bertranges à la Nièvre
2, rue Masson
58130 GUERIGNY
Tél. : 03 86 60 99 70
Fax : 03 86 60 99 71

Séance du 3 septembre 2014

L'an deux mil quatorze, le trois septembre à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Saint-Aubin-les-Forges, sous la présidence de Huguette JUDAS, Présidente.

La séance est ouverte à 18h30

***Membres présents :** M. Jean-Pierre APERS, Mme Dany ARGOUH-RABEH, Mme Danielle AUDUGE, M. Guy BERTRAND, Mme Michèle BRIDOUX, M. Daniel CHALENCON, M. Jean-Pierre CHATEAU, Mme Valérie DELONG, M. André DEMARES, M. Daniel GOBET, M. Eric GUYOT, Mme Nathalie JOLY, Mme Huguette JUDAS, M. Christophe MAGNIEN, Mme Nicole MAURY, M. Jacques MERCIER, M. Rémy PASQUET, M. Patrick REGNAULT, M. Roger RIGAUD, Mme Isabelle THILLIER, Mme Annie VAILLANT*

***Absents excusés :** M. Jean-Luc CLEAU pouvoir donné à M. Eric GUYOT
Mme Nathalie LEBAS pouvoir donné à M. Jean-Pierre CHATEAU
Mme Marie-Jeanne DAUBRENET pouvoir donné à Mme Nathalie JOLY*

***Secrétaire de séance :** Jean-Pierre CHATEAU*

La Présidente remercie Mme VAILLANT d'accueillir ce conseil à Saint-Aubin-les-Forges.

L'Ordre du jour est le suivant :

1. Modification taux des 4 taxes
2. Rectification BP CCBN 2014 suite à saisine de la Chambre Régionale des Comptes par Madame la Préfète
3. Rectification BP ZA 2014 suite à saisine de la Chambre Régionale des Comptes par Madame la Préfète
4. Questions diverses

1) MODIFICATION DU TAUX DES 4 TAXES

Mme Judas informe l'assemblée de sa rencontre avec les services de la Préfecture du 28 août 2014 avec M. Jonnard et M. Pasquet. La Préfecture les a avertis de la suppression de la délibération du 17 juin 2014 portant sur le remboursement des enfouissements de réseaux. M. Pasquet lit le courrier reçu de la Préfecture.

Mme Judas rappelle les délibérations prises par la mairie de Guérigny en 2013 concernant le remboursement et celle du 30 avril 2014 qui s'oppose à ce remboursement. Par conséquent, Mme Judas demande à M. Chateau quelle est sa position vis-à-vis de ce remboursement ?

M. Chateau rappelle ce qu'est un fonds de concours à savoir une participation d'une collectivité dans le cadre de l'exercice d'une autre collectivité ou d'un groupement.

Les sommes faisant l'objet de ce fonds de concours ne peuvent en aucun cas être supérieures à 50 % de l'opération visée. L'inscription de la totalité de la somme en recette n'avait donc pas lieu d'être.

Par ailleurs, lors du dernier conseil municipal de Guérigny les élus, ont à l'unanimité, rejeté toute participation dans le cadre d'un fonds de concours.

Mme Judas informe l'assemblée qu'elle a reçu une lettre d'une personne intéressée par l'achat de la gare avec un accord verbal de la banque. Ainsi en enlevant le remboursement de l'enfouissement des réseaux par la Mairie de Guérigny et en ajoutant la recette de la vente de la gare, la fiscalité s'élève à 31,03 %.

Mme Judas explique à l'assemblée que si les modifications ne sont pas votées, il n'y aura pas de second avis de la CRC, c'est le budget et les taxes votés le 25 avril 2014 qui seront appliqués. En revanche le budget 2015 sera quant à lui examiné « à la loupe ».

Mme Judas propose à l'assemblée de voter sur sa proposition tout en indiquant qu'elle votera contre.

<i>TAXE</i>	<i>Proposition nouveaux taux 2014 CCBN</i>	<i>Pour rappel : Taux 2014 CCBN votés le 25 avril 2014</i>
<i>TH</i>	<i>6,01 %</i>	<i>4,59 %</i>
<i>TFB</i>	<i>4,77 %</i>	<i>3,64 %</i>
<i>TFNB</i>	<i>12,64 %</i>	<i>9,65 %</i>
<i>CFE</i>	<i>5,94 %</i>	<i>4,53 %</i>

Votants « Pour » : 0

Votants « Contre » : 24

Abstention : 0

Refusé à l'unanimité : *Délibération n° 2014-041*

2) RECTIFICATION BP CCBN 2014 SUITE A SAISINE DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES PAR MADAME LA PREFETE

Suite au vote contre la hausse de la fiscalité, les élus votent contre les modifications du BP CCBN.

Votants « Pour » : 0

Votants « Contre » : 24

Abstention : 0

Refusé à l'unanimité : *Délibération n° 2014-042*

Toutefois Mme Judas informe l'assemblée que lors d'un prochain conseil, il faudra prendre des décisions modificatives afin de réajuster le budget.

3) RECTIFICATION BP ZA 2014 SUITE A SAISINE DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES PAR MADAME LA PREFETE

M. Pasquet explique les changements préconisés par la CRC. Cette dernière demande à ce que les travaux soient étalés sur deux ans. M. Chateau explique que c'est un budget annexe, de ce fait il ne s'équilibre pas avec les subventions. Si les 68 000 € de recettes sont retirés, comment est-il possible de l'équilibrer ? M. Pasquet explique que la CRC a fait enlever ces recettes du fait que les travaux n'ont pas débuté. C'est par l'emprunt que le budget s'équilibre. M. Chateau aurait souhaité des échanges plus nourris avec la CRC et rappelle qu'il regrette que

les élus n'aient pas eu connaissance des questions de la CRC et des réponses faites. Il constate par ailleurs que le développement de la zone va être figé pour un an.

Votants « Pour » : 14

Votants « Contre » : 9

Abstention : 1

Accepté à la majorité : Délibération n° 2014-043

4) QUESTIONS DIVERSES

Mme Judas rappelle que les communes de Parigny-les-Vaux et Saint-Aubin-les-Forges n'ont pas fait le courrier concernant le transfert des pouvoirs de police. La Préfecture souhaite que ce courrier soit envoyé au Contrôle de Légalité.

Suite aux questions posées par un certain nombre d'élus, un débat a lieu sur le fonctionnement et le devenir de la piste de compétition de BMX.

Plus aucune question n'est posée, la séance est levée à 21h.

Table des Délibérations

Séance du 3 septembre 2014

Convocation du 3 septembre 2014

- *Délibération n°2014-041 : Modification taux des 4 taxes*
- *Délibération n°2014-042 : Rectification BP CCBN 2014 suite à saisine de la Chambre Régionale des Comptes par Madame la Préfète*
- *Délibération n°2014-043 : Rectification BP ZA 2014 suite à saisine de la Chambre Régionale des Comptes par Madame la Préfète*

Fait et délibéré le jour, mois, an que dessus,

Membres	Signatures	Pouvoirs à
J.P. APERS		
D. ARGOUD-RABEH		
D. AUDUGE		
G. BERTRAND		
M. BRIDOUX		
D.CHALENCON		
J.P.CHATEAU		
J.L. CLEAU		
M.J. DAUBRENET		
V. DELONG		
A.DEMARES		
D.GOBET		
E.GUYOT		
N. JOLY		
H.JUDAS		
N.LEBAS		
C.MAGNIEN		
N. MAURY		
J. MERCIER		
R.PASQUET		
P. REGNAULT		
R. RIGAUD		
I.THILLIER		
A.VAILLANT		